RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L' Agence de développement touristique de la France

AMI - Gestion des ressources en eau dans le tourisme

L'économie touristique est à la fois fortement dépendante et consommatrice d'eau pour ses besoins quotidiens (hygiène, restauration, arrosage) et, d'autant plus, lorsque l'activité est directement liée à la ressource (piscines et parcs aquatiques, thermalisme etc.). Ces dernières années, le stress hydrique, sur certains territoires et en certaines saisons, a pu devenir particulièrement fort.
Lancé dans le cadre du plan Destination France et des travaux de la Commission « Tourisme durable » du Comité de filière Tourisme, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) piloté par Atout France s'inscrit aussi dans la continuité de l'étude sur la gestion de l'eau par les acteurs du tourisme initiée par la Direction générale des entreprises.
Via ce nouvel AMI, Atout France va contribuer à l'émergence de **projets et pratiques exemplaires en matière de gestion de l'eau**, pour un tourisme plus durable.
Proposant une **subvention jusqu'à 50 000€ par lauréat**, le dispositif va permettre de soutenir techniquement et financièrement des projets exemplaires et innovants proposant des avancées concrètes dans différents domaines :

- Le déploiement de **solutions techniques favorisant un pilotage optimisé des consommations** ;
- Le **diagnostic et le suivi des réseaux hydrauliques** afin de faciliter l'identification des fuites d'eau et de faciliter leur entretien ;
- L 'appui aux **démarches de sensibilisation et de formation** afin d'accélérer le changement de certaines pratiques, tant pour les clients que les salariés ou les partenaires des acteurs touristiques ;
- La f**acilitation de la concertation entre les acteurs clés** des projets de gestion de l'eau.

Appel à Manifestation d’Intérêt clos